



Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Nous avons commencé cette matinée de session plénière de façon un peu originale, par une marche de 2 024 mètres. Ce n'est pas uniquement dans un souci de bonne santé pour vous, mes chers collègues, mais c'est avant tout, vous l'avez compris, en référence à 2024, année des Jeux Olympiques à Paris. Cette marche, organisée en étroite collaboration avec l'Office Départemental des Sports, symbolise le lancement de la candidature des Hautes-Pyrénées au Label Terre de Jeux 2024. Une candidature qui paraît naturelle pour notre département au regard de notre engagement au service du sport, mais surtout au regard du grand nombre de champions olympiques originaires de notre département.

Un programme d'animations est donc prévu sur les prochains mois, en partenariat avec de nombreux acteurs et sous la houlette de Louisou ARMARY et Marc BRUNING.

Cette candidature s'inscrit aussi dans le cadre du Projet de Territoire dont je voudrais justement vous parler en guise d'introduction de cette session plénière dont l'ordre du jour est assez léger.

Nous avons eu, il y a quelques jours, une Assemblée Générale d'Ambition Pyrénées au cours de laquelle nous avons validé les nouveaux chantiers. Nous en avons retenu 5. Et pour ce qui me concerne, je m'impliquerai dans la mise en œuvre du chantier 1, dédié au marketing territorial.

Dans le cadre de ce chantier, nous allons nous engager dans la définition d'une stratégie d'attractivité pour le département des Hautes-Pyrénées.

Quand on parle d'attractivité, on pense souvent spontanément au tourisme. En réalité, ça va bien au-delà du tourisme. Faire venir des médecins, des investisseurs, des talents, des entreprises, des résidents, des capitaux, des étudiants, ou des touristes, ce n'est pas la même chose, mais c'est dans tous les cas œuvrer à l'attractivité du territoire.

Donc, il faut que sur tous ces sujets nous agissions de façon cohérente.

Voilà pourquoi la stratégie d'attractivité que nous allons définir devra être transversale et devra regrouper tous les secteurs concernés : le tourisme, le développement économique, l'agriculture, le sport, la culture, la santé, etc...

Tout doit être en synergie, tous les acteurs doivent parler à l'unisson pour renforcer la cohérence et la puissance du message envoyé.

Quel que soit le secteur, nous devons dorénavant agir **dans un esprit collectif de renforcement d'une image de marque commune et choisie** pour ce territoire.

Aujourd'hui, nous subissons une image qui n'est pas conforme à la réalité, une image qui n'est pas à la hauteur de ce que propose réellement ce territoire.

Les atouts sont indéniables : une position géographique favorable à proximité directe de la mer et de la montagne, un prix du foncier attractif, la sécurité, une offre culturelle riche et de qualité, un aéroport international, un accès direct à l'Espagne, un campus universitaire, etc.

Nous avons multiplié les efforts à tous les niveaux pour améliorer les équipements, les aménagements, l'esthétique des lieux, les services, la qualité de vie...

Mais, notre réputation souffre d'une vision passéiste.

Dans ce contexte, le développement de notre territoire passera aussi par sa capacité à opérer un basculement d'image.

Évidemment, chaque secteur continuera à avoir sa propre stratégie. On ne s'adressera pas aux touristes de la même manière qu'aux médecins ou aux investisseurs. Les messages et les outils continueront à être différents, mais nous devons avoir un socle commun.

On doit construire un discours commun d'entrée sur le territoire. Puis, chaque secteur affinera ses messages vers ses différentes cibles

La démarche d'attractivité que nous proposons de mener devra donc être **fondée sur les valeurs que l'on a en partage, les ressorts profonds de notre territoire, et sur une vision commune de l'avenir**, quel que soit le secteur d'activité.

Ainsi, nous pourrons alors **parler d'une seule voix de ce qui nous rassemble** et diffuser une image choisie et attractive de ce territoire.

La démarche va commencer par un travail sur un argumentaire partagé des atouts de ce département.

Il associera les différents secteurs d'activité.

Il devra **associer aussi les habitants**. Ce sera un gage de réussite de la démarche car le message que l'on portera vers l'extérieur, en termes d'attractivité, n'aura de sens et d'efficacité que s'il est approprié par les habitants et les forces vives du territoire.

L'attractivité est un enjeu majeur pour notre département à bien des égards.

On le sait, de notre attractivité dépend notre capacité à rayonner, à nous développer, à favoriser l'installation de nouvelles entreprises, à attirer des personnes, des talents, des événements, des investisseurs, des capitaux, etc...

En interne également, son impact n'est pas neutre. L'attractivité d'un territoire est une source de fierté d'appartenance pour ceux qui y vivent. C'est un enjeu non négligeable.

De même pour les entreprises du département. Augmenter l'attractivité du territoire facilitera leurs recrutements, favorisera la stabilité des cadres, cela créera aussi de la valeur pour ce qu'elles produisent ici.

Les entreprises ont tout intérêt à ce que notre attractivité se développe. Voilà pourquoi je proposerai qu'elles puissent participer à nos campagnes de promotion.

Soyons clair, c'est un vrai travail de fond qu'il faut engager, pas un simple habillage marketing, un vrai travail au long cours qui ne portera ses fruits que

sur du moyen et long terme. Néanmoins, c'est **un beau projet, enthousiasmant, concret, collectif**, et je me réjouis d'en être le porte-drapeau.

Pour conclure, je vous rappelle que lors de cette session, le rapport d'activité de notre collectivité vous sera présenté. Celui-ci démontre tout ce que le Département fait déjà et fait bien pour la qualité de vie et l'attractivité des Hautes-Pyrénées.

Grand merci à vous toutes et tous pour votre investissement personnel dans cette mission.

Grand merci à tous les collaborateurs qui travaillent quotidiennement pour obtenir ce résultat.

Je vous remercie pour votre attention, je vous propose de passer à l'examen des dossiers à l'ordre du jour sans plus attendre.

Michel PÉLIEU,
Président du Département des Hautes-Pyrénées